

Journée de Débat Général 2020

Appel à conseillers enfants et jeunes

Quelle est la Journée de Débat Général (JDG)?

Le Comité des Nations Unies (ONU) sur les droits de l'enfant (CDE) organise une journée de débat général tous les deux ans.

La Journée de Débat Général (JDG) est l'occasion pour les enfants, les jeunes et les décideurs de se réunir pour une journée et de discuter d'une question particulière liée aux droits des enfants. Cette année, le thème sera la protection de remplacement pour les enfants. L'événement aura lieu le 18 septembre à Genève.

Ce sera l'occasion de discuter de questions importantes pour les enfants et les jeunes qui ont une expérience de la protection de remplacement et de leur donner l'occasion de partager leurs opinions.



La Comité des Nations Unies sur les droits de l'enfant

Que sont les équipes consultatives des enfants et des jeunes ?

Il est très important que les enfants et les jeunes participent pleinement à la JDG, de la planification jusqu'au suivi par la suite. C'est pourquoi nous mettons sur pied deux groupes pour jouer un rôle de premier plan dans ces préparatifs.

L'équipe consultative pour les enfants (ECE) s'adressera aux enfants de moins de 18 ans et une équipe consultative distincte pour les jeunes (ECJ) s'adressera aux jeunes de 18 à 25 ans. Les groupes seront composés d'enfants et de jeunes du monde entier qui ont vécu différents types de services de garde et de protection de l'enfance. Ils se réuniront régulièrement en ligne et travailleront avec le Comité des droits de l'enfant, ainsi qu'avec d'autres organisateurs, pour prendre des décisions clés concernant le JDG.

Quel sera votre rôle en tant que conseiller enfant ou jeune?

En tant que conseiller enfant ou jeune, vous aurez un rôle très important jouer dans le cadre de l'ECE ou de l'ECJ. Vos tâches pourraient comprendre:

- Contribuer à l'élaboration de documents importants pour les enfants.
- Concevoir et choisir un logo pour la JDG
- Aider à choisir des conférenciers pour la JDG.
- Contribuer à la préparation des consultations auprès des enfants dans votre pays.

Qu'entendons-nous par "la protection de remplacement pour les enfants" ?

La Convention relative aux droits de l'enfant stipule que tous les enfants ont le droit d'être soignés par leur famille. Les enfants ne devraient être séparés de leurs parents que si c'est dans l'intérêt supérieur de l'enfant, et dans ces cas, les enfants ont toujours droit à une protection de remplacement de la meilleure qualité.

La protection de remplacement désigne la prise en charge des enfants par d'autres que leurs parents biologiques. Cela comprend les orphelinats, les institutions et les autres établissements proposant une prise en charge résidentielle pour les enfants, les familles d'accueil et la prise en charge par des proches, où les enfants vivent avec la famille élargie ou des amis. La JDG se concentrera également sur la façon de prévenir la séparation de la famille, alors nous sommes intéressés à entendre les enfants qui ont eu recours aux services qui les ont aidés à rester avec leur famille, comme l'éducation inclusive pour les enfants ayant un handicap. L'expérience des personnes qui quittent un placement est également un sujet très important que la JDG doit aborder.



L'ONU à Genève

Organisations de soutien

Tous les enfants et les jeunes qui participent aux équipes consultatives auront besoin d'une organisation de soutien (pouvant être dirigée par des pairs).

En approuvant une demande, l'organisation de soutien accepte d'aider le Conseiller à remplir son rôle. Cela comprendra la responsabilité de la protection de l'enfance, d'appuyer les déplacements et de soutenir les consultations au niveau national.

La liste complète des responsabilités d'une organisation de soutien se trouve dans le [termes de référence](#) des équipes consultatives.

Comment les conseillers auprès des enfants et des jeunes sont-ils choisis ?

N'importe qui peut demander à être conseiller pour enfants ou jeunes !

Vous trouverez des renseignements sur les critères de sélection et la façon de présenter une demande dans le [termes de référence](#) des équipes consultatives.

Êtes-vous intéressé(e) ?

Pour présenter une demande de conseiller enfant ou jeune, suivez [ce lien](#).

Si vous avez des questions, veuillez envoyer un courriel à Nancy à : Nancy.maguire@wearelumos.org

Lignes directrices sur la participation des enfants à la JDG 2020

La participation sera guidée par les neuf lignes directrices de participation de CDE:

1. Nous fournirons de **l'information** sur le projet de façon compréhensible. (Veuillez nous en faire part si quelque chose n'est pas clair).
2. C'est votre **choix de participer** et vous pouvez décider de ne pas y participer à tout moment.
3. Vos opinions et vos idées à écouter, **prises en compte et respectées par les adultes**.
4. Les activités seront **intéressantes** et **pertinentes** pour vous. Il y aura de place pour discuter des questions qui sont importantes pour vous relativement au sujet.
5. Nous créerons un **espace confortable et convivial** pour que tous les enfants se sentent heureux de participer aux activités.
6. Les activités sont **également ouvertes à tous les enfants**. Nous recherchons des enfants issus d'un large éventail de communautés et de milieux, y compris des enfants handicapés.
7. **Les adultes seront préparés** aux différentes activités afin que tous les enfants soient à l'aise, qu'ils se sentent appuyés et écoutés.
8. Les adultes s'assureront que **les enfants sont en sécurité** et sauront à qui parler s'ils ne se sentent pas en sécurité.
9. **Suivi** : vous recevrez des commentaires sur la façon dont vos opinions ont été prises en compte et la possibilité de donner votre opinion sur les résultats de ce projet et les activités auxquelles vous avez participé. On vous aidera également à planifier les prochaines étapes. Nous espérons que votre participation ne prendra pas fin au JDG!